

**PROGRAMME COMPLEMENTAIRE À DESTINATION DES TITULAIRES D'UN DIPLOME DE PREMIER CYCLE EN DROIT RÉALISÉ DANS UNE HAUTE ECOLE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE**

**INSCRIPTION ET ACCÈS :**

L'étudiant s'inscrit au master en droit de la finalité de son choix. Le programme complémentaire présenté ci-dessous lui sera attribué automatiquement en début d'année académique.

**PROGRAMME :**

**Tronc commun (pour tous les étudiant-e-s) :**

DROI C 4019	Principes généraux de droit constitutionnel et administratif – M. Emmanuel SLAUTSKY	10 crédits
DROI-C-2003	Droit des obligations - M. Raphaël JAFFERALI	10 crédits
DROI-C-2004	Droit naturel et argumentation juridique - M. Benoît FRYDMAN	10 crédits
DROI-C-2005	Droit pénal (général et spécial) - M. Franklin KUTY, N.	5 crédits
DROI-C-3003	Droit de l'Union européenne – N.	10 crédits

*Total : 45 crédits*

**Programme selon la finalité choisie lors de l'inscription (10 crédits) :**

***Finalité droit public et international***

HIST-C-1001	Histoire de la Belgique contemporaine - M. Serge JAUMAIN	5 crédits
DROI-C-2002	Droits et libertés – Mme Annemie SCHAUS (les étudiants sont dispensés des TP liés à ce cours)	5 crédits

***Finalité droit économique et social***

DROI-C-3004	Droit du travail - Mme Elise DERMINE	5 crédits
DROI-C-3006	Droit économique et droit de la propriété intellectuelle – M. Nicolas BERTHOLD (suppl.), Mme Andrée PUTTEMANS	5 crédits

***Finalité droit civil et pénal***

DROI-C-2006	Procédure pénale - N.	5 crédits
DROI-C-3008	Droit du procès civil - M. Jacques ENGLEBERT	5 crédits

**TOTAL : 55 crédits**

**TRAVAUX PRATIQUES :**

Les travaux pratiques sont obligatoires pour les cours suivants :

DROI-C-2003	Droit des obligations - M. Raphaël JAFFERALI
DROI-C-2005	Droit pénal (général et spécial) - N., M. Franklin KUTY
DROI-C-3008	Droit du procès civil - M. Jacques ENGLEBERT

**Uniquement pour les étudiants qui sont inscrits dans la finalité droit économique et social (les autres sont dispensés de ces TP) :**

DROI-C-3003	Droit de l'Union européenne – N.
DROI-C-3006	Droit économique et droit de la propriété intellectuelle - M. Nicolas BERTHOLD (suppl.), Mme Andrée PUTTEMANS

### **Programme individuel attribué après inscription :**

Sur base de l'article 48 du règlement général des études de l'année académique 2019-2020, la commission de jury du master en droit a décidé de limiter les programmes annuels des étudiants aux 55 crédits du programme complémentaire lors de la première inscription. Ceci afin d'éviter au maximum les conflits horaires et de permettre aux étudiants de se concentrer sur leur programme complémentaire pour ensuite suivre leurs cours de master avec fruit.

### **Valorisation de crédits :**

Les étudiants qui, lors de leur parcours antérieur, auraient réussi certains cours du programme complémentaire dans une faculté de droit d'une université de la communauté française de Belgique sont invités à remplir le formulaire de demande de valorisation de crédits et à le remettre au secrétariat de la faculté accompagné d'un relevé de notes officiel, **au plus tard le 31 octobre**. Les demandes seront examinées et, le cas échéant, le programme complémentaire sera adapté.

Tout cours valorisé est remplacé par un cours du bloc 1 de master, attribué dans l'ordre suivant :

1. Cours du Tronc commun
2. Cours à option de finalité (attention, les cours de méthodologie de la recherche et de la rédaction devant être suivis l'année précédant la rédaction du TFE, ils ne sont pas ajoutés au programme individuel tant que l'étudiant n'a pas valorisé ou acquis 40 crédits de cours du programme complémentaire ou du bloc 1 de master)
3. Cours à option libre

Le contenu du programme complémentaire a été élaboré après un examen attentif des cours proposés par les différentes Hautes écoles de la Communauté française proposant des bacheliers en droit. Il est destiné à remettre les étudiants à niveau pour ensuite pouvoir suivre avec fruit les cours du master. En conséquence de quoi, les cours du programme complémentaire ne peuvent pas être valorisés sur base de cours suivis en Haute école.